

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/11/25
DE LA COMMUNE DE LIEURAN LES BEZIERS**

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq novembre à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert GELY, Maire de la commune.

Étaient présents : Mr GELY, Mr COMBES, Mme RAMONDENC, Mr FICHAUX, Mme ROGE, Mme ROULETTE, Mme GAZEL, Mr PEREZ, Mr PLATET, Mme MIQUEL, Mme BURETTE.

Étaient excusés : Mme CRAMMER donnant pouvoir à Mme RAMONDENC

Mr LEMARIE donnant pouvoir à Mr GELY

Était absent : 0

Date de convocation et affichage : 29 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

Mme MIQUEL assure les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 Septembre 2025 - Approuvée

Délibération 2- Compte rendu des décisions prises par Monsieur Le Maire en vertu des délégations d'attribution du conseil municipal - Approuvée

Délibération 3- Demande d'attribution du Fonds de soutien au fonctionnement des communes – CABEME - Approuvée

Délibération 4 - Délibération rectificative – Fonds de soutien aux Communes – Rectification du montant éligible concernant le projet de panneau d'information numérique de l'entreprise Charvet Digital Média - Approuvée

Délibération 5- Délibération rectificative – Fonds de soutien aux Communes – Rectification du montant éligible concernant l'achat de toile, rideaux et tringles pour le groupe scolaire - Approuvée

Délibération 6- Délibération rectificative – Fonds de soutien aux Communes – Rectification du montant éligible concernant le remplacement de la VMC au groupe scolaire - Approuvée

Délibération 7- Mise en non-valeur d'une créance d'un montant de 45.00€ - Compte 6541 - Approuvée

Délibération 8- Délibération d'avis sur le projet de PLH 2025-2030 de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée - Approuvée

Délibération 9- Rapports annuels 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, l'assainissement collectif (RPQS) et non collectif - Approuvée

Délibération 10- Participation pour la protection sociale complémentaire santé dans le cadre d'une procédure de labellisation au 01-01-2026 – Approuvée

Fin du Conseil Municipal du 05 Novembre 2025 à 19h15.

Le Maire, Robert GELY.